

## Communiqué de presse

Paris, le 16 décembre 2009

### **25e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie La Suisse abritera le XIIIe Sommet de la Francophonie en 2010, année du quarantième anniversaire de l'Organisation**

A l'occasion de la 25e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), les ministres des 56 Etats et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et des 14 pays observateurs se sont réunis à Paris les 15 et 16 décembre 2009 sous la présidence de l'Honorable Josée Verner, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Francophonie du Canada et de SEM Pierre Arcand, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie du Québec.

A la suite de la suspension de Madagascar, dont la candidature avait été retenue pour accueillir le XIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, et des consultations effectuées par la Présidence du Sommet en vue de susciter d'autres candidatures pour accueillir le Sommet de 2010, la candidature de la Suisse, seul pays à avoir répondu favorablement à ces sollicitations, a été retenue. Par conséquent, le XIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie se tiendra à Montreux, en Suisse, du 22 au 24 octobre 2010, année du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Francophonie. La Conférence ministérielle a en outre saisi cette occasion pour rappeler la décision du Sommet de Québec de tenir le XIV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie en 2012 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

La Conférence ministérielle a également fait sienne la recommandation soumise à son attention par le Conseil d'orientation du Conseil International des Jeux de la Francophonie (CIJF), qui recommandait la ville de Nice, pour accueillir la VII<sup>e</sup> édition des Jeux de la Francophonie en 2013. Les membres de la CMF ont réitéré leurs félicitations au Liban pour l'excellente organisation et le grand succès de la VI<sup>e</sup> édition des Jeux de la Francophonie à Beyrouth.

En rendant hommage à l'engagement du Secrétaire général dans les différents dossiers politiques et diplomatiques, la Conférence ministérielle a marqué son appui à l'OIF dans ses actions d'accompagnement des processus de sortie de crise, de transition démocratique et de consolidation de la paix, ainsi que dans les efforts qu'elle déploie en vue du renforcement de la concertation francophone et de la coopération avec les partenaires francophones et internationaux. En conséquence, elle a fait siennes les résolutions du CPF sur la Guinée, le Niger et la Mauritanie, en saluant la levée des mesures prises à l'encontre de ce pays et son retour au sein des Instances de l'OIF. Dans une résolution portant sur le conflit entre Djibouti et l'Érythrée, les membres de la CMF ont fermement condamné l'action militaire conduite par l'Érythrée à l'encontre des territoires de Ras Doumeira et de l'île de Doumeira, et a exigé de l'Érythrée qu'elle retire immédiatement et inconditionnellement ses forces armées. En outre, condamnant et déplorant tout acte de piraterie et vol à main armée commis contre des navires au large des côtes somaliennes, la CMF a, dans une autre résolution, demandé aux États membres qui en ont les moyens de participer à la lutte contre la piraterie et les vols à main armée au large des côtes somaliennes en particulier, conformément au droit international. Enfin, la CMF a adopté une troisième résolution relative aux opérations de maintien de la paix portant notamment sur la mise en place d'un réseau structuré d'experts compétents et sur un appui aux États francophones qui s'engagent volontairement à déployer des personnels dans les opérations de maintien de la paix.

La Conférence ministérielle a appuyé les décisions du CPF relatives à la programmation quadriennale de l'OIF pour l'exercice 2010-2013 et à la gestion des ressources humaines de l'Organisation. Conformément à l'article 4 de la Charte de la Francophonie, la CMF a adopté les résolutions portant sur le budget et la fixation des contributions statutaires de l'OIF pour l'exercice 2010-2013.

A la fin de la Conférence, le Canada et le Canada-Québec, hôte et co-hôte du XIIIe Sommet de la Francophonie, ont transmis la présidence de la Conférence ministérielle à la Suisse qui abritera le XIIIe Sommet de la Francophonie, du 22 au 24 octobre 2010.

---

#### **Contacts Presse :**

▪ **Julie Tilman**, Attachée de presse du Secrétaire général, tél. 33.1. 44.11.12. 68 [julie.tilman@francophonie.org](mailto:julie.tilman@francophonie.org)